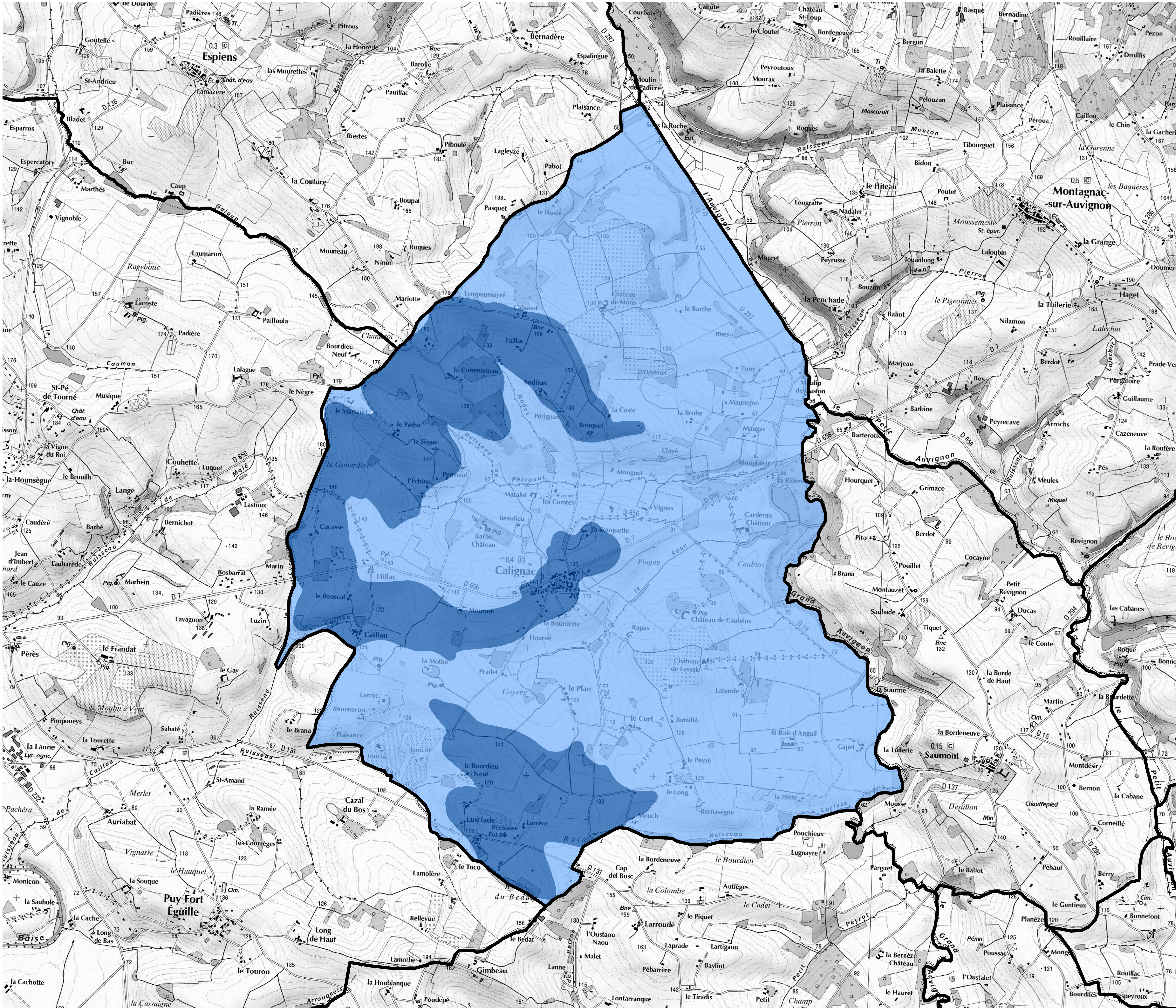






Direction Départementale des Territoires
du Lot-et-Garonne
Service Risques-Sécurité
Prévention des Risques
1722 avenue de Comar
47916 Agen cedex 9



Seuils pour une Terre durable

PREFET
DE
LOT-ET-GARONNE

Plan de Prévention des Risques Naturels

Approuvé par arrêté préfectoral n°47-2018-01-22-020 du 22 janvier 2018

Mouvement différentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des argiles

Zone fortement exposée (B1)

Zone faiblement à moyennement exposée (B2)

ZONAGE REGLEMENTAIRE

Commune : CALIGNAC



Source des données :
Carte d'azale - Rapport BRGM RP-61485-F1, août 2013
Zonage réglementaire : Rapport BRGM RP-62766-F1, janvier 2014
Fond cartographique numérique : Copyright Scan 25 IGN, 2009
Reproduction BRGM, 2014



0 100 200 300 400 500 m
Échelle : 1/110 000